

Module "Paramètres" (administrateur)

[Gérer les imports ▾](#)[Gérer les profils utilisateurs ▾](#)[Paramètres](#)

Objectifs du module

Ce module, destiné au profil administrateur, permet :

- De renseigner les informations, le logo, et le cachet de l'établissement ;
- D'activer la fonction de transfert des données des élèves.

Insérer les renseignements sur l'établissement

- Rendez-vous dans l'onglet "Etablissement"
- Saisissez les informations que vous souhaitez renseigner sur votre établissement.

Attention:

Le nom, l'adresse électronique et le code UAI (RNE) de l'établissement seront nécessaires pour la création de nouveaux utilisateurs et l'export du passeport professionnel par les apprenants.

- Cliquez sur « **Valider** » pour enregistrer vos modifications.

Activer le transfert des données appartenant aux élèves

Prérequis

Pour que les données d'un élève soient transférées de son établissement d'origine vers un nouvel établissement d'accueil, il faut que :

- Les deux établissements activent le transfert des données à partir du compte de l'administrateur de Cpro ("Paramètres / Transferts") ;
- L'établissement d'origine procède à une mise à jour de sa base élèves par un import SIECLE, ce qui désactivera l'élève ;
- L'établissement d'accueil procède également à une mise à jour de sa base élèves par un import SIECLE ce qui créera le nouvel élève.

Transfert des données appartenant aux apprenants

CPro éducation permet aux apprenants créés à partir des fichiers SIECLE et disposant d'un INE, de conserver leurs données, lorsqu'ils changent d'établissement.

Activer le transfert de données appartenant aux apprenants vers d'autres établissements disposant de l'application CPro éducation

Modifier les masques de saisie

- Vous pouvez modifier certains intitulés (masques de saisie) dans le module [Gestion des scénarios](#);
- Rendez-vous dans l'onglet "Masque de saisie" ;
- Choisissez dans le menu déroulant le diplôme concerné. Les champs de saisie apparaissent ;
- Saisissez les intitulés souhaités puis validez ;
- Vous pouvez également réinitialiser les masques de saisie en cliquant sur la flèche située à coté du menu déroulant.

Insérer les logo ou le cachet de l'établissement

- Rendez-vous dans l'onglet "Logo"
- Cliquez sur le bouton "Télécharger un logo" pour ajouter le logo de l'établissement, ou sur le bouton "Télécharger le cachet de l'établissement" pour ajouter le cachet de l'établissement.
- Une fois le logo ou le cachet téléchargé, vous aurez accès à un bouton "supprimer" pour chacune de ces images.

Accès inspecteur

L'ouverture de l'accès d'un inspecteur sur la plateforme CPro de votre établissement se fait obligatoirement via le profil "Chef d'établissement". Il est nécessaire de créer ce profil, soit via [l'import des bases SIECLE](#), soit via le module "[Gestion des utilisateurs](#)".